

## Recherches sociographiques



Gérard BOUCHARD et Marc BRAEKELEER (dirs), *Histoire d'un génôme*

Jacques Henripin

Volume 33, numéro 1, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056668ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056668ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Henripin, J. (1992). Compte rendu de [Gérard BOUCHARD et Marc BRAEKELEER (dirs), *Histoire d'un génôme*]. *Recherches sociographiques*, 33(1), 118–122. <https://doi.org/10.7202/056668ar>

partis politiques. La deuxième partie présente des évaluations de diverses *expériences de participation* qui auraient tendance à passer de l'administratif au politique. Deux secteurs sont principalement examinés, celui de l'éducation et celui de la santé et des affaires sociales. Le texte d'Yves Martin oblige à une réflexion fondamentale sur les limites démocratiques de la participation et celui de Raymond Perron fait voir la difficile «montée participationniste» des parents dans le système de l'éducation. Michel O'Neil rend compte de la «performance québécoise» des structures de participation dans le secteur de la santé et des services sociaux tandis que Lionel Robert, prenant de ce même secteur en exemple évoque le cheminement politique difficile de la question régionale. On observe le caractère normatif déterminant des structures qui filtrent les participations permises et les acteurs privilégiés.

La troisième partie est plus brève et pose la question des *structures consultatives* publiques avec le texte de René Parenteau et celle de la participation institutionnelle dans le syndicalisme québécois avec celui de Mona-Josée Gagnon. Une dimension importante de l'évolution récente du rapport du citoyen-État qui court en filigrane dans ces bilans nécessaires. La quatrième partie porte sur *l'idéal participationniste*. Gabriel Gagnon rappelle comment celui-ci (souvent autogestionnaire) a marqué la société québécoise et Andrée Fortin rend compte de la richesse des divers modes de participation et de solidarité qui se sont imposés depuis les dernières décennies. L'article final nous est livré par Philip Resnick qui espère un renouvellement de la pensée démocratique tout en se disant encouragé par la montée des mouvements sociaux et des nouvelles revendications démocratiques.

Une bibliographie sélective des écrits québécois sur la participation dressée par Marie-Hélène Côté termine l'ouvrage.

Selon Godbout, l'expérience québécoise de participation aurait conduit, depuis les dernières décennies, à un double déplacement : de la prise de décision à son élaboration et des citoyens aux producteurs. Si la première observation va de soi selon la plupart des auteurs, la seconde ouvre un débat intéressant sur la portée effective de l'expérience participationniste en regard des changements actuels de société : la convergence de plusieurs faits sociaux et d'autres dynamiques participationnistes seraient à considérer...

De toute manière, nous avons en main un livre-bilan qu'il fallait faire et qui va demeurer une étape essentielle dans l'analyse de la participation politique au Québec. *La participation : leçons des dernières décennies* nous oblige aussi à revaloriser la classe politique des représentants élus.

Hugues DIONNE

*Département des sciences humaines,  
Université du Québec à Rimouski.*

---

Gérard BOUCHARD et Marc DE BRAEKELEER (dirs), *Histoire d'un génôme*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, 607 p.

Un génôme, c'est «l'ensemble des gènes portés par un individu» ou encore «l'ensemble des gènes présents dans une population». Cette définition est tirée du glossaire présenté à la fin de cet ouvrage. Mais qu'on ne s'effraie pas : il ne s'agit pas essentiellement d'une étude de

génétique. Cette discipline ardue à sa place, bien entendu, mais il y a bien autre chose ; il y a surtout une étonnante composition d'histoire sociale au sens le plus large du terme, de génétique de population, d'éthique, de droit et d'appareillage informatique. Néanmoins, même si le livre n'est pas dominé par des analyses génétiques, le lecteur ferait bien de rafraîchir sa mémoire des termes courants de cette discipline en parcourant le glossaire, auquel aucun auteur, m'a-t-il semblé, ne fait référence. Il faut découvrir son existence à la table des matières.

C'est de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'il s'agit. Pourquoi cette population-là ? Pour trois raisons dont le concours simultané en fait un cas probablement unique au monde du point de vue scientifique : a) les caractéristiques démographiques et génétiques de l'objet lui-même ; b) l'existence de très bonnes informations de diverse nature ; c) enfin les qualités exceptionnelles du grand timonier de cette venture scientifique, Gérard Bouchard, professeur à l'Université de Chicoutimi.

Veut-on un exemple des fruits de l'interdisciplinarité ? On en trouvera dans ce livre un exemple convaincant. Ici, non seulement le biologique et le social agissent l'un sur l'autre dans la réalité d'une façon exceptionnellement étroite, mais ils sont aussi étudiés de telle sorte que les disciplines elles aussi s'entremêlent. Ce genre d'exploit est assez rare pour qu'on insiste un peu. La réalité s'y prêtait : voici une population de plus de 40 000 habitants (en 1911, fin de la période étudiée) qui tire une partie importante de son stock génétique d'une poignée de familles provenant de la région de Charlevoix, elle-même peuplée par quelques familles des régions voisines. Il en découle des caractéristiques génétiques dont le développement est tributaire des flux migratoires, des modes d'établissement, des coutumes matrimoniales et de la fécondité, pour ne mentionner que les principaux facteurs. Voilà un beau mélange de biologique et de social et donc une belle occasion de marier plusieurs disciplines.

Mais l'existence de l'objet ne suffit pas ; c'est l'esprit qui produit le miracle. Si la *pluridisciplinarité* se pratique assez fréquemment, l'*interdisciplinarité* est beaucoup plus rare, car le plus souvent, il est nécessaire que cette alchimie, ou plutôt cette fécondation mutuelle de plusieurs disciplines se fasse d'abord dans le cerveau d'un même chercheur. C'est manifestement le cas du maître d'œuvre, Gérard Bouchard, qui avait d'abord entrepris de faire l'histoire sociale de sa région, pensant sans doute intégrer la sociologie, l'histoire et la démographie, ce qui n'était déjà pas si mal. Une fois l'entreprise lancée, le fichier-réseau de la population aidant, les questions de génétique de population se sont introduites presque par la nature des choses, entraînant à leur suite de fascinants problèmes d'éthique et de droit.

Voilà ce que vingt chercheurs ont traité dans vingt-trois chapitres. Outre l'historien-sociologue qui a mené l'entreprise, on trouve cinq démographes, quatre généticiens, deux anthropologues, deux géographes, deux informaticiens, deux juristes, un éthicien et un pharmacologue. Tous, sauf un, sont membres de SOREP, un centre de recherche qui groupe, autour de l'étude de la population, des chercheurs de quatre universités du Québec, dont deux de langue anglaise (Chicoutimi, Concordia, Laval et McGill).

Le premier chapitre, rédigé par Bouchard, présente l'esprit de l'ouvrage, les traits essentiels de la dynamique démographique qui a abouti à cette singulière population aussi bien que la charpente de l'entreprise scientifique de SOREP. Il en profite pour démentir certains « clichés faussement accrédités », sur la forte consanguinité en particulier.

Les deux chapitres de la première partie sont consacrés au fonctionnement du fichier-réseau BALSAC, un système fort complexe : le fichier central permet de reconstituer la composition et la généalogie de toutes les familles depuis l'origine (chap. II) ; on y greffe des

fichiers sectoriels ou périphériques contenant des informations de diverse nature, médicales entre autres. Ce sont ces informations médicales qui fourniront les pistes à suivre pour les études d'épidémiologie génétique.

La deuxième partie est axée sur la région mère, Charlevoix. L'origine de son peuplement (chap. IV) est fortement sélective, comme le sera à son tour le peuplement du Saguenay. C'est Charlevoix qui fournit les quatre frères et sœur Tremblay dont sont issus les porteurs du patronyme le plus répandu au Saguenay (p. 100). La consanguinité y est forte (chap. V), surtout à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : plus de la moitié des mariages comportent des mentions de dispense et il s'agit parfois de consanguinité multiple. Quelques traditions liées à la vie familiale sont évoquées au chapitre VI. Le chapitre VII décrit le mouvement migratoire de Charlevoix vers le Saguenay : on estime le nombre des migrants ; entre 1838 et 1911, à près de 30 000 dont 70 % s'y sont établis définitivement (p. 156).

C'est à la troisième partie (chap. VIII) qu'on entre au Saguenay-Lac-St-Jean, avec les pionniers (1837). Quinze ans plus tard, en 1852, la région du Saguenay comptait 5 200 habitants ; les quatre cinquièmes étaient des immigrants. Parmi eux, les chefs de ménages recensés ont déclaré être nés dans Charlevoix dans une proportion de 83 %. La souche est donc bien concentrée, mais elle est aussi nombreuse. Les immigrants venaient très souvent par grappes familiales : les 1 948 « fondateurs » se rattachent à un nombre relativement restreint de « sources paternelles distinctes » : 553 à 807, d'après le tableau de la page 175. Les auteurs ont défini 181 « couples pionniers » (les tout premiers à s'établir). Leur descendance a été de 8,0 enfants par couple à la deuxième génération, 41 à la troisième, ... 1 032 par couple à la sixième ! (Tableau, p. 180.) L'homogénéité génétique de cette population ne fait donc pas de doute. Elle est attestée par une très forte homogénéité patronymique : 27 % de la population a l'un ou l'autre des 15 patronymes les plus fréquents ; à Montréal, c'est 2,2 % seulement ! Notons tout de même qu'à ce point de vue, l'homogénéité a diminué : elle était de 49 % chez les 5 200 habitants de 1852.

Le chapitre IX traite des migrations entre la région du Saguenay et l'extérieur. Depuis 1871, on émigre plus qu'on n'immigre. On y trouvera aussi quelques caractéristiques des familles partantes, de même qu'une intéressante analyse des facteurs favorables à l'émigration. Cependant, la façon dont les premiers colons se sont répandus sur le territoire a joué le plus grand rôle dans le façonnement de cette population. C'est l'objet du chapitre X, qui traite de la remarquable fécondité des familles, de leur succès dans l'établissement de leurs enfants (72 % des fils sont devenus cultivateurs) et de la tendance des apparentés à vivre dans la même paroisse (85 % des fils « établis » vivent dans la paroisse de leur famille d'origine). Dans quatre paroisses du Lac-Saint-Jean, 80 % des familles sont apparentées et à Saint-Cœur-de-Marie, une seule grappe de 37 familles regroupe 88 % de la population ! Il en résulte une amplification du poids des pionniers provenant de Charlevoix dans le génôme du Saguenay, un « effet multiplicateur » qui n'est que trop apparent dans la provenance des ancêtres des personnes atteintes de maladies récessives (p. 216). Ce chapitre X est cardinal ; c'est lui qui nous emmène d'emblée sur le terrain de la génétique.

Le chapitre XI, consacré à la structure génétique de la population du Saguenay, réserve une surprise au lecteur : le degré de consanguinité y est comparable à celui d'autres populations agricoles, alors qu'on s'attendrait à une valeur hors de l'ordinaire. Je le dis sous toute réserve, car ce chapitre n'est pas à la portée d'un lecteur non initié à la génétique, ce qui est mon cas, et on se demande ce qu'il vient faire dans un livre qui a pour l'essentiel une tout autre facture. Mais il ne s'agit que de 20 pages, non indispensables du reste pour comprendre la suite.

On est ainsi introduit à la quatrième partie de l'ouvrage : «Le pool génique Charlevoix-Saguenay». Malgré son titre, elle est abordable, bien que parfois difficile pour un profane. Le chapitre XII, intitulé «Mouvements migratoires, effets fondateurs et homogénéisation génétique», est écrit par Bouchard et Braekeler et constitue lui aussi une charnière du social et du biologique. Il permet de suivre à la trace, pour ainsi dire, le cheminement de certaines maladies. On y trouvera aussi une mise au point concernant le faible effet de la consanguinité (proche et éloignée) sur la prévalence des maladies récessives, dont les causes doivent être imputées plutôt à une fécondité élevée et à un effet fondateur (p. 285 et 294-299). Les chapitres XIII et XIV sont nettement de nature génétique : le premier mesure les liens de parenté et la consanguinité ; le deuxième écrit les maladies héréditaires de l'est du Québec.

Les soucis du médecin apparaissent dans la cinquième partie, «Épidémiologie génétique». Les six chapitres qui la constituent pourraient se rattacher à la question pratique suivante : que peut-on faire de ces connaissances pour aider les personnes qui risquent d'être touchées (ou le sont déjà) par des gènes délétères ? Nous n'entrerons pas dans le détail. Signalons tout de même la grande prudence des auteurs sur ce terrain périlleux. Les maladies sont décrites et localisées, les ancêtres responsables de leur introduction sont nommés, mais quand il s'agit d'interventions éventuelles auprès de la population actuelle, la prudence du médecin l'emporte sur la curiosité du chercheur. À ce propos, le chapitre XX, de Claude Laberge, est passionnant, malgré certains passages difficiles. Signalons aussi, au chapitre XVI, le récit de l'enquête aussi policière en vue de dépister l'ancêtre mutant de la dystrophie myotonique de Steinert.

Trois chapitres forment la dernière partie, consacrée aux paramètres juridiques et éthiques. Il y a là des questions fondamentales auxquelles il n'y a pas de réponses juridiques complètes. Qui a droit de propriété sur des informations génétiques concernant une personne ? Qui a droit de les utiliser ? — quelles conditions ? Qui peut en tirer profit ? Peut-on préserver ces informations de la destruction qu'entraîne celle des dossiers médicaux qui les contiennent ? Ces questions sont soulevées dans le chapitre XXI. Le suivant place en regard de la Charte des droits et libertés québécoise. Il aborde aussi la question des soins non nécessaires et des soins expérimentaux. Le chapitre XXIII traite du dilemme savoir - non-savoir, à propos des « marqueurs génétiques », en suivant les péripéties qui ont accompagné la recherche et l'utilisation des marqueurs de la maladie héréditaire de Huntington, une des plus éprouvantes et qui est en outre incurable. Rappelons qu'un marqueur est un fragment d'A.D.N. voisin d'un gène et qui sert à en attester la présence (p. 598). Mais les tests de dépistage ne sont pas parfaitement fiables. On devine facilement les problèmes moraux qui en découlent pour les médecins et autres détenteurs de telles informations.

À n'en pas douter, ce livre constitue l'un des fruits les plus étonnants de la vie scientifique du Canada, du moins dans le domaine des sciences sociales. Sans doute pourrait-on donner de nombreux exemples de recherches plus pointues, plus éclatantes, plus exigeantes sur le plan technique, ou encore plus « utiles », surtout si on donne à ce dernier terme le sens de « conforme aux impératifs du développement économique et social », une monstrueuse calamité de la soi-disant planification de la recherche telle que définie par les gratte-papier. Toutefois, il me semble qu'on trouvera fort peu d'entreprises scientifiques qui réunissent autant de disciplines qui s'interfécondent, autant d'idées fertiles, autant de questions justes, autant d'habileté à les lier... et autant de résultats significatifs quant à la compréhension de la morphologie d'une société. L'objet de l'étude s'y prêtait, nous l'avons dit, mais on s'étonne que toutes ces pièces, tous ces chercheurs tellement disparates, venant de tous les coins de la province et de Belgique,

parlant deux langues aient pu former une œuvre dont la charpente a résisté aux tensions qui ont dû parsemer l'itinéraire de cette entreprise exceptionnelle. Cela, j'en suis sûr, n'a été planifié par aucune officine administrative. C'est le fruit de l'imagination, du jugement, de l'intelligence, du courage, et sans doute aussi parfois des occasions heureuses. Il est scandaleux, pour en juger, d'avoir recours à des « grilles » de fonctionnaires, comme je l'ai vu faire.

Je n'ai fait, mention, dans lignes qui précèdent, que de trois noms : Gérard Bouchard, le grand inspirateur de cette entreprise, Marc de Braekeleer, qui a dirigé ce livre avec lui, et Claude Laberge, un pionnier de la génétique de population au Québec. Il serait injuste de ne pas donner au moins le nom des autres :

- cinq démographes : Mario Bourque, Manon Declos, Danielle Gauvreau, René Jetté et Raymond Roy ;
- deux généticiens : Jean Morissette et Charles R. Scriver ;
- deux anthropologues : Chantal Collard et Margaret I. Gradie ;
- deux géographes (ou apparentés) : Michel Guérin et Martine Hamel ;
- deux informaticiens : Bernard Casgrain et Hubert Michel ;
- deux juristes : Jean Goulet et Bartha Knoppers ;
- un éthicien : Marcel J. Melançon ;
- un pharmacologue : Denis Gauvreau.

On ne construit pas un ouvrage avec vingt auteurs sans quelques lacunes. Elles paraissent bien mineures. Si un seul auteur avait écrit le livre — à supposer que ce fût possible — la matière eut sans doute été mieux fusionnée, fractionnée en moins de chapitres. Mais ces derniers sont bien liés entre eux, les références d'un chapitre à l'autre sont fréquentes et on sent qu'il s'agit d'un travail commun, malgré quelques répétitions, parfois bienvenues d'ailleurs. L'intervention comme auteur ou coauteur de Bouchard dans onze chapitres et de Braekeleer dans sept, renforce l'unité de l'ensemble.

Les faiblesses les plus gênantes viennent de la présentation, ou plus précisément du peu d'accessibilité des éléments généalogiques et génétiques pour la majorité des lecteurs. Il suffirait de quelques précautions pour que les schémas généalogiques des pages 111, 124 et 173 soient facilement compréhensibles. D'autre part, certains morceaux de génétique, le chapitre XI en particulier, sont impénétrables par les non-initiés. L'« entropie », dont il est question à la page 338, restera certainement un mystère pour la plupart. Quant à la qualité de la langue, elle est en général remarquable et devient même fort élégante sous la plume de certains auteurs. On peut tout au plus, en cherchant bien, regretter certaines expressions comme « statut à l'immigration », le substantif « déterminant » (deux anglicismes) et l'inévitable « technologie » au lieu de la modeste (et suffisante) « technique ».

Ces quelques aspects négatifs sont peu de choses à côté de l'originalité et de la richesse de ce livre. Un joyau de la recherche scientifique du Canada, qui démontre bien que ce qui importe, dans ce domaine, ce n'est pas la technique, c'est l'imagination et l'audace.

Jacques HENRIPIN

*Département de démographie,  
Université de Montréal.*